

Histoire de l'Église Réformée d'Arcachon Résumé

L'Église Réformée est présente à Arcachon depuis plus d'un siècle. Elle disposait d'un Temple en ville d'été d'Arcachon jusqu'en 1974, et aujourd'hui elle dispose de l'ancienne chapelle anglicane de la Ville d'Hiver (construite en 1878). Un autre Temple, au Cap Ferret, est utilisé essentiellement en été, en parallèle de celui d'Arcachon. La communauté réformée est composée de personnes réparties tout autour du Bassin d'Arcachon et dans les Landes. Cette communauté rassemble toutes les générations autour d'une foi vivante et concrète.

Image



Résolution : 380px * 212px

Type de fichier : PNG

Texte

Période de 1856 à 1867 :

C'est en 1856, avant l'érection de la section d'Arcachon en commune, que les habitants du quartier du Boulevard de la Plage, de l'avenue Nelly Deganne, de l'avenue du Château, de la rue Molière, de l'avenue Euphrosine, qui devait ultérieurement devenir l'avenue Gambetta, avaient souscrit des sommes variant de 50 et 100 francs pour construire une chapelle catholique au centre de la ville et codistante de la Chapelle et de Saint-Ferdinand. Ces premiers souscripteurs étaient : MM. Johnston, Merillon, Cuttler, Grenier de l'hôtel de France, Bellanger, Moirand, Lacou, Legallais, Coustes, Bouscau père, etc...

Le terrain avait été précédemment fourni par Mme Gauthier et Mme Bopp Dupont, la mère du peintre dont un tableau orne la salle du Conseil Municipal.

L'architecte était M Dmokowski. Les entrepreneurs : MM Dubernet et Desombres, de La Teste, pour la maçonnerie et M Descot pour la charpente.

Une fois terminée, la nouvelle chapelle, placée sous le patronage de Sainte-Cécile, ne servit jamais à la célébration du culte catholique car l'autorité ecclésiastique refusa de nommer un desservant. C'est ce que le Vicomte HERICART de THURY, Maire de la ville, devait confirmer plus tard au Receveur de l'Enregistrement d'Arcachon :

" Nous soussigné, Maire de la commune d'Arcachon, certifions que la Société par actions formée pour l'établissement d'une Chapelle du culte catholique, sous l'invocation de Sainte-Cécile, n'a jamais fonctionné. Qu'une Chapelle a en effet été construite sur le terrain fourni par Mmes Gauthier et Bopp de Bordeaux, mais que les actionnaires n'ayant pu s'entendre, la

Société qui s'était formée avant son établissement, n'a jamais payé à ses actionnaires ni intérêt, ni dividende ".

C'est alors que des Bordelais, propriétaires de chalets à Arcachon, MM Hovy, Couve et Hernozant achetèrent l'édifice en remboursant les souscripteurs pour affecter la Chapelle Sainte-Cécile au culte Protestant français.

Le 5 juillet 1858, LAMARQUE de PLAISANCE, Maire d'Arcachon, écrivit au Préfet :

" J'ai l'honneur de vous soumettre une demande de deux honorables propriétaires d'Arcachon, M Hernozant et M Hovy, tendant à obtenir l'autorisation de faire célébrer le culte protestant dans un local situé en face de la propriété de M Cuttler et qui me paraît convenable pour sa destination. Je n'ai pas voulu prendre sur moi de donner l'autorisation demandée, sans avoir au préalable obtenu votre agrément, que je vous prie de m'accorder... "

Le préfet répondait le 8 juillet 1858 en donnant l'autorisation de culte.

Et le 11 juillet 1858, M Hernozant invitait Lamarque de Plaisance, Maire d'Arcachon, à assister à l'inauguration du Temple et au service qui aurait lieu le dimanche 18 juillet à Midi. Lamarque de Plaisance se trouvant en cure aux eaux de Luchon, ne put assister à ce premier culte et délègue son Premier Adjoint.

Mais en 1866, MM Hovy, Couve et Hernozant, souscripteurs se défirent de cet immeuble en avisant le Maire M. Héricart de Thury, le 13 janvier 1866, que :

" Le Consistoire de l'Eglise Réformée de Bordeaux demandait au gouvernement par l'intervention du Préfet, une subvention pour aider à l'achat de la Chapelle que je tiens à la disposition des Protestants jusqu'au mois d'Octobre au prix coûtant. "

Lettre confirmée d'ailleurs par M. Nathaniel Johnston qui précisait les conditions de vente :

" ...M. Hovy souhaite se défaire de l'immeuble loué par le culte protestant et s'est adressé à des amis pour en faire l'acquisition au nom du Consistoire de Bordeaux pour la somme de 21 000 frs. Les souscriptions s'élèvent à 11 000 frs, la Compagnie du Midi et la Société Immobilière offrant à elles deux 1500 frs. Le gouvernement donne 5 000 frs, il manque donc 5 000 frs. J'ai pensé que l'Administration Municipale ne refuserait pas de nous venir en aide pour combler le déficit... "

Le Maire M. Héricart de Thury, sollicita de son Conseil Municipal un don de 1 000 frs qui aidait le Consistoire de Bordeaux à acquérir le bâtiment.

A cette époque, le Temple servit également au culte anglican à la demande des [familles anglaises résidant à Arcachon](#), en attendant que le Révérend RADCLIFF ait fait construire le bâtiment dit "Chapelle Anglicane" situé sur la promenade des Anglais, actuellement Place Flemming, et qui, par un curieux retour des choses, sert aujourd'hui, à l'exercice du culte protestant.



Chapelle Anglicane en 1925

Période de 1867 à 1882 :

Pendant ces quinze années, ce fut l'un des Pasteurs de Bordeaux qui vint célébrer régulièrement le culte au Temple d'Arcachon.

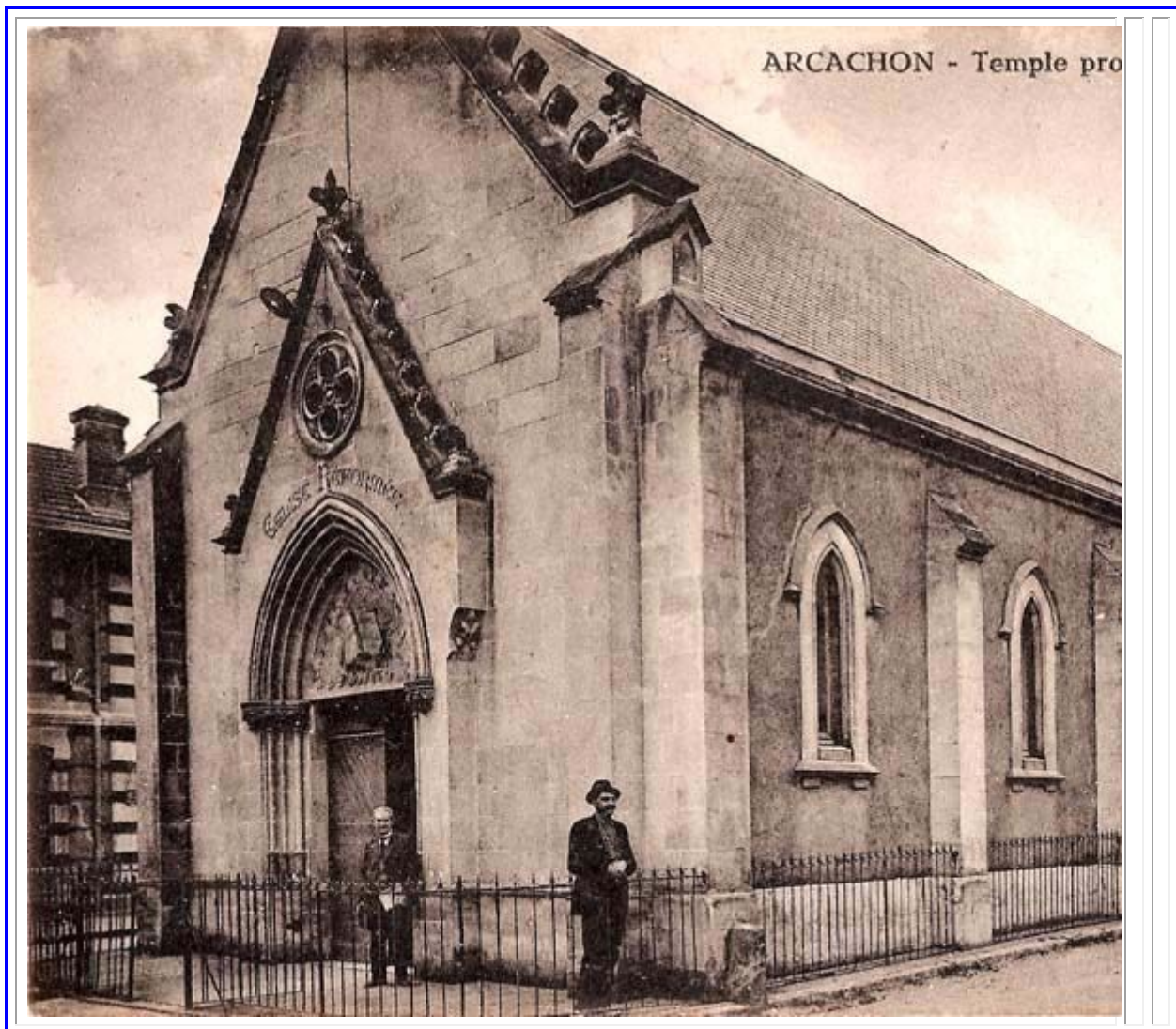
Période de 1882 à 1906

Puis, à la demande des Protestants résidant à Arcachon et des étrangers appartenant à cette confession, il parut nécessaire qu'un pasteur y résidât constamment. Et c'est ainsi que se succédèrent de 1882 à 1906 MM. les Pasteurs Bourchenin, Paul Monod, Vieles, Martin-Dupont et Guex.

En 1906, le Temple qui menaçait ruine fut reconstruit par les soins de M. Ormières, architecte, et de M. Busquet, entrepreneur, grâce à de nombreuses souscriptions.

De style gothique, il est malheureusement enserré par la rue du Temple (aujourd'hui rue Claude Bouscau) et qui a limité fort étroitement sa construction.

C'est en 1906 également, que l'Association Cultuelle Protestante d'Arcachon, dont la décision de constitution paraissait au Journal Officiel du 11 mai 1906, reçut la propriété du Temple qui lui fut transmise par le Consistoire de Bordeaux.



Temple de la Ville d'Ete d'Arcachon en 1973

Période de 1906 à 1974

Pendant ces presque 70 années, il ne semble pas s'être passé de fait marquant. En 1974, un certain nombre de circonstances amenèrent cependant à l'abandon de ce Temple, pourtant bien placé et qui avait fait l'objet, quelques temps auparavant d'une rénovation intérieure :

- une circulation de plus en plus intense, notamment de camions transportant des matériaux de construction, ébranlait la structure de ce bâtiment, de construction assez légère.
- la Municipalité d'Arcachon désirait récupérer l'emplacement en vue d'une opération d'urbanisme.
- Enfin, circonstance déterminante, l'Eglise Anglicane de Bordeaux cherchait à vendre la chapelle Saint Thomas, [inaugurée en 1878 par l'évêque de Londres](#), située place des Palmiers (actuelle place Fleming) et appartenant à la "Colonial and Continental Church Society" de Londres ; la communauté résidente anglaise, jadis importante, ayant à peu près complètement disparu, cette chapelle était à l'abandon.

Une profonde réflexion fut donc menée au sein de la communauté réformée, dont le Pasteur était, à cette époque, Monsieur Ribagnac, sur l'opportunité de transférer le Temple dans la chapelle anglicane, située dans un quartier plus calme, aéré, fleuri, facile d'accès avec les nouvelles voies en cours d'établissement vers La Teste et le Pyla. Un référendum fut organisé, qui donna une majorité de deux-tiers en faveur du transfert.

Une transaction fut alors mise sur pied, entre la Municipalité, représentée par le Maire, Monsieur de Gracia ; la Société anglaise, représentée par Monsieur James Clark, responsable de l'Église anglicane de Bordeaux ; et l'Église Réformée d'Arcachon, représentée par le Pasteur Ribagnac : la Municipalité acheta la chapelle anglicane et en transféra simultanément la propriété à l'Église Réformée d'Arcachon, en échange de l'ancien Temple ; une soulte fut versée, en outre, à cette dernière, pour compenser la différence de valeur entre les deux édifices, la chapelle anglicane étant en mauvais état. Ces différentes opérations firent l'objet d'actes notariés en date du 28 octobre 1974.

Les paroissiens se mirent aussitôt à l'œuvre, avec zèle, pour la remise en état du nouveau Temple, et le premier culte y eut lieu le 9 mars 1975, en présence des groupes œcuméniques, des amis et voisins, en attendant l'inauguration officielle, fixée au 10 août suivant. Celle-ci vit la participation de la Communauté anglicane de Bordeaux et de son Pasteur, des autorités consulaires de Grande-Bretagne, de nombreux catholiques ayant à leur tête le Curé-doyen, de la Municipalité d'Arcachon, Maire en tête, des estivants ; en tout, 250 personnes !

Le culte fut concélébré par les pasteurs des deux communautés ; la liturgie fit ressortir qu'il ya deux types de croyants, deux types d'Églises aussi, et que l'Église, toujours tentée par le triomphalisme, doit être à genoux devant la seule grâce de Dieu.

Ce fut véritablement une cérémonie de l'unité, non seulement entre des Églises, mais aussi avec des estivants de toutes nationalités.

Quant à l'ancien Temple, après qu'ait été envisagée sa réutilisation comme salle de réunion, notamment au profit de "l'Automne ensoleillé" (projet qui n'aboutit pas), il fut finalement démoli à la fin de l'année 1977, et un jardin établi à son emplacement ; la cloche et son clocheton (ceux de l'ancienne chapelle Sainte Cécile) furent transférés dans le jardin du Temple actuel.



Demolition du Temple de la Ville d'Été d'Arcachon en 1977

En juin 1991, un évènement important a été la réception d'un orgue positif à tuyaux, remplaçant harmonium et instruments électroniques en mauvais état. Cet orgue a été généreusement offert, par l'intermédiaire de Monsieur le Pasteur Valloton, président de l'Association "Organa Europae", par la paroisse suisse de Vézenaz, près de Genève ; l'Église d'Arcachon du toutefois financer le transport et la révision de cet orgue, construit par la Maison Kuhn de Mäunedorf (Suisse). Il comporte 7 jeux, 2 claviers et un pédalier et se prête particulièrement à l'exécution de la musique du 18ème siècle (Bach notamment), sans exclure certaines oeuvres plus modernes. Outre l'embellissement des cultes, cet instrument permet l'organisation de concerts réguliers, en soliste ou avec d'autres instruments, chanteurs, chorales.

Sources :

- Docteur FLEURY R. Maire honoraire et Conseiller Général
- Madame Eliane KELLER
- M. MOULS
- Monsieur C. ROBIN
- Madame Thérèse QUENEHEN
- Madame Huguette BORDERIE
- Les Archives Municipales

Des extraits d'articles de "L'Avenir d'Arcachon" et de "Sud-Ouest